

COMPTE-RENDU CONSEIL DE FORMATION du 11 JUIN 2014



Présents :

M. LACOUTURE, Secrétaire Général; M. PUYAU, IEN chargé de la formation; Mme HERMANTIER, chef de la DIPER; M. MIAS, chargé de mission ESPE Tarbes; Mme GOMEZ CASSAGNE, prof ESPE; Mme PEYREGNE, IEN; M. SAURA, CP généraliste; M. LAPENNE, CP généraliste; M. SABATHIE, CP Arts visuels; Mme CARJU-ZAA, CP Langues vivantes; Mme CAMES, IMF directrice; Mme LABORDE et M. MARTIN, représentants Snuipp-Fsu; Mme TALAVERA, représentante SE-Unsa; M. VERDIER et Mme CASSAGNET, représentants Sgen-Cfdt, Mme DE AMARO représentante PES.

*** La formation continue**

Se réduit chaque année. Elle aura lieu par modules de 2 jours pour 9 collègues maximum à chaque fois et ce à cause de la disparition des stages filés pour les enseignants stagiaires et la réduction des possibilités de remplacement : réponse officielle. Nous ajouterons : à cause de l'absence de volonté de former les enseignants titulaires (voir circulaire de rentrée de notre Ministre : formation continue absente). Or, comme nous l'avons développé lors du Conseil de formation, il y a un lien direct entre quantité et qualité de la formation continue des enseignants et résultats des élèves. Et pour cause : les élèves changent et le métier tout comme la pédagogie évoluent ...

Voir pdf joint : structure générale du Plan de Formation de l'an prochain.

*** La formation initiale**

En 2014-2015, deux catégories de Professeurs des écoles stagiaires seront devant élèves dans les classes de notre département.

1) Les PES concours exceptionnel (dernière session de l'ancien concours)

- Au nombre de 10 (dont 2 occitanistes)
- Ils possèdent tous un M2 d'enseignement.
- Ils seront à plein temps devant élèves.
- Des postes (6) leur ont été réservés (avant le 1er mouvement) : Adj elem Labarthe de Neste, Adj mat Darrespouey Lourdes, Adj elem P Bert Tarbes, Adj elem Ormeau Figarol Tarbes, Adj mat Berthelot Tarbes, Adj mat Ch Perrault Bordères sur l'Echez
- Animations pédagogiques : inscription obligatoire à 18h d'animations pédagogiques.
- Seront dans les écoles le jour de la pré-rentrée.
- Seront remplacés par un même remplaçant lors de la phase d'entretien de chaque visite (par un PEMF ou un PESPE)
- Organisation de l'année : voir PDF ci-joint. Accueil le 11 juillet à la Direction Académique puis le 25 août à Toulouse par la Rectrice et les 26, 28 et 29 août par les équipes de circonscription.

2) Les PES concours renouvelé

- Au nombre de 12
- Ils possèdent au moins un M1 (d'enseignement ou pas).
- Ils seront en formation à l'ESPE à mi-temps s'ils ne sont pas titulaires d'un M2 (Lun, Mar, 1 Mer sur 2), et

obligatoirement en classe à mi-temps (1 Mer sur 2, Jeu, Ven).

- Leurs postes seront dégagés dans le cadre du groupe de travail sur les temps partiels (le 17 juin). L'attribution se fera par ordre de classement au concours après parution (avt 11 juillet)
- Animations pédagogiques : inscription obligatoire à 9h d'animations pédagogiques (la moitié).
- Seront dans les écoles le jour de la pré-rentrée.
- Seront en observation dans la classe du titulaire le mardi 2 septembre.
- Organisation de l'année : voir PDF ci-joint. Accueil le 11 juillet à la Direction Académique puis le 25 août à Toulouse par la Rectrice et les 26, 28 et 29 août par les équipes de circonscription.

Claude Martin et Magali Laborde pour le Snuipp 65

